

GARDES PARTICULIERS: Assemblée Générale à Saint Féliu d'Avall

Association Départementales Gardes Particuliers

- Des gardes particuliers au service des propriétés privées, collectivités territoriales, sociétés de chasse ou pêche, pour la protection de leurs biens, de la nature, la flore, la faune sauvage et son environnement.
- Citoyens assermentés, les gardes particuliers sont chargés de certaines fonctions de police judiciaire en s'appuyant sur le Code Rural et de l'environnement.

Parmi ses activités:

- protection du gibier
- Régulation des espèces classées nuisibles
- Aménagement des territoires de chasse et parcs.
- Élevage/Agrainage du gibier dans certaines propriétés.
- Missions cynégétiques diverses... comptages, veille environnementale...
- Prévention et information auprès des chasseurs et utilisateurs de la nature.

Des relations harmonieuses et constructives entre la FDC66 et l'association des Gardes Particuliers.



Le Président Albert PIGUILLEM a tenu à saluer, dans son rapport moral, l'excellence des relations entre ces 2 structures.



Pour preuve, Alain ESCLOPÉ et Jean-Pierre SANSON, respectivement, Président et Trésorier de la FDC66, avaient tenu à être présent aux cotés des Gardes Particuliers lors de cette assemblée.

Une assemblée qui a évoqué la diversité des engagements des Gardes Chasses Particuliers Catalans avec par exemple:

- la régulation des cormorans >150 prélèvements.
- le point sur la signature d'un protocole d'accord avec la gendarmerie nationale afin d'assurer l'insertion des GP dans le maillage territorial en matière de sécurité.

Le trésorier Noël MEYNIEU s'est félicité du bilan financier de la saison en cours qui fait ressortir un solde positif de 3274€.

Un bilan qui permet d'envisager sereinement la suite des missions des Gardes Chasses Particuliers, indispensables à la préservation de l'intérêt public, de la faune sauvage et son environnement.

